

VITel
la ville



INAUGURATION

GALERIE THERMALE

LUNDI 29 JUILLET 2019



Franck PERRY
Maire de Vittel,
Conseiller Régional Grand Est,
Vice-Président de la Communauté
de Communes Terre d'Eau,

Jean-Luc MARX
Préfet de Région,

Pierre ORY
Préfet des Vosges,

Jean-Jacques GAULTIER
Député des Vosges,

Jean ROTTNER,
Président de la Région
Grand Est,

François VANNSON
Président du Département
des Vosges,

**ont inauguré la galerie thermale,
lundi 29 juillet 2019,
au Parc thermal de Vittel**

LA RÉGION S'ENGAGE POUR LA RESTAURATION DE LA GALERIE THERMALE DE VITTEL



L'Europe s'invente chez nous

La Région fait de la restauration et de la mise en valeur du patrimoine régional protégé au titre des Monuments Historiques, l'une de ses priorités. C'est dans ce contexte qu'elle contribue depuis 2014, à hauteur de plus de 756 000 euros aux travaux de la galerie thermale de Vittel.

« L'un des atouts de notre région, réside dans la diversité de son patrimoine historique, culturel et touristique. Fort de cette richesse, le Grand Est peut s'appuyer sur son histoire pour en faire un vecteur d'attractivité des territoires. Nous sommes fiers de soutenir la galerie thermale de Vittel, l'une des plus

grandes de son époque, qui propose aux visiteurs de découvrir trois périodes de l'histoire de l'architecture thermale de la fin du 19ème siècle à 1930. », déclare Jean Rottner, Président de la Région Grand Est.

Dans le cadre de son Schéma Régional de Développement Touristique lancé en avril 2018, la Région et l'Agence Régionale du Tourisme Grand Est (ART Grand Est), ont fait du thermalisme et du bien-être l'une de leurs six thématiques signatures*. En lien avec la Fédération Thermale du Grand Est, elles travaillent à la structuration d'une filière thermale centrée sur l'innovation, la recherche, la formation et la communication.

A ce titre, la Région a également accompagné la création de nouveaux espaces ludiques au sein du SPA Thermal de Vittel, pour un montant de plus de 54 00 euros, en juin dernier.

Equippée d'un parc (thermal) de 665 hectares, véritable paradis vert inscrit sur la liste des monuments historiques depuis 1990, la ville de Vittel excelle d'un point de vue patrimonial et architectural et tient à pouvoir continuer de s'en prévaloir auprès des nombreux curistes et touristes qu'elle accueille chaque année. La commune s'enorgueillit en effet de disposer d'un patrimoine remarquable aux premiers rangs desquels figure la Galerie Thermale construite à la fin du XIX^e siècle.

En effet, après que Louis Bouloumié fit reconnaître l'eau de sa fontaine de Gérémy comme pouvant soigner la goutte, la gravelle, le diabète, les infections de la vessie et les voies urinaires (1855-1856), il fut construit un établissement thermal puis une galerie promenoir attenante, entre autres immeubles (villas, édicules, excèdre, etc) qui formeront la station thermale de Vittel.

Ils sont aujourd'hui le témoignage du très grand essor de la ville à la fin du XIX^e et début du XX^e siècle. La galerie ainsi érigée ne présentait toutefois

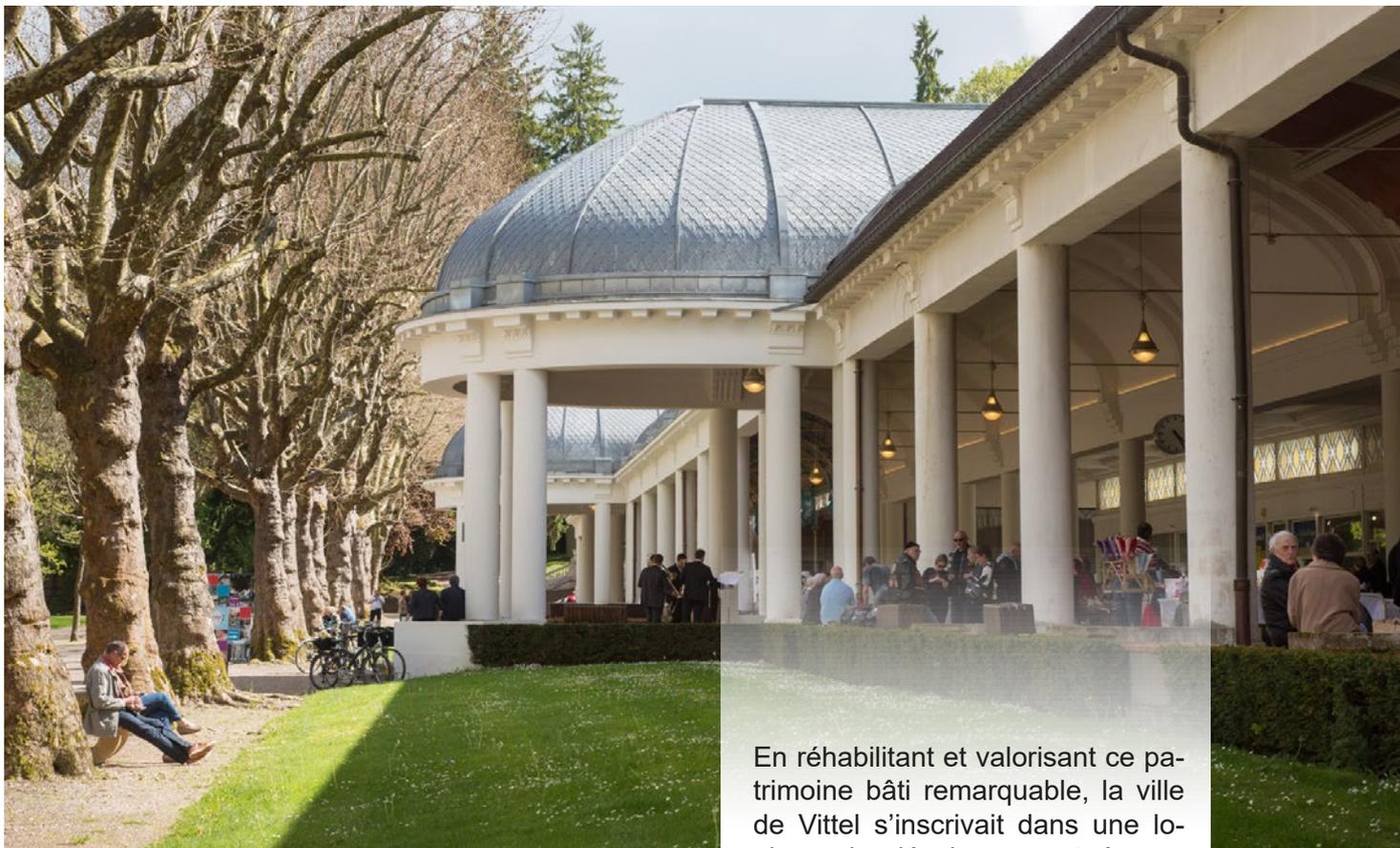
aucune similitude avec l'édifice actuel, qui n'a véritablement vu le jour qu'en 1884.

L'infrastructure thermale de la station de Vittel comporte des œuvres couvrant la période allant de 1859 à 1936, avec des contributions des architectes Charles Garnier, Fernand César et Auguste Bluysen. L'établissement thermal est élevé par Garnier en 1884, avec sa galerie-promenoir, ses façades et toitures. C'est en effet à cette date que Louis Bouloumié fait appel à Charles Garnier, le célèbre architecte de l'opéra de Paris, pour moderniser la galerie et lui permettre d'accueillir davantage de curistes. Long d'une petite cinquantaine de mètres, l'édifice de pierres a ensuite été allongé de près de 150 mètres entre 1897 et 1903. C'est également durant cette période que l'acier, le bois, et la ferronnerie, symboles du « Modern style » ou « style Eiffel », ont constitué l'armature de la galerie.

En 1930, les courants architecturaux préféraient à l'acier, le béton, le stuc et des lignes épurées et symétriques. La rotonde de la grande source est construite et le blanc, couleur synonyme d'hygiène et de propreté, envahit le parc thermal et la galerie. Les piliers sont recouverts de béton et les ferronneries dissimulées. Vittel devient une vitrine de la tendance Art Déco, jusqu'à l'an passé.

Sur le plan sanitaire, l'état de la toiture était très dégradé. Il existait de nombreuses fuites rendant l'aspect et la tenue de la structure préoccupant. Cette restauration était absolument nécessaire.





MOTIVATION / ENJEUX

La Galerie Thermale, site inscrit aux Monuments Historiques, est non seulement un symbole fort de la vie thermale de la station depuis plus d'un siècle, mais est aussi un site majeur du patrimoine architectural national notamment du point de vue du patrimoine thermal.

Dans une démarche à la fois de valorisation de ce patrimoine, mais aussi de développement économique et touristique de la station, la Ville de Vittel s'est engagée dans cet important projet de rénovation de la galerie en complément de la réhabilitation de l'établissement thermal qu'elle avait engagé en 2008. Ce projet permettait de surcroît de remettre en état les fresques muresques qui marquent aussi, comme le nom de Charles Garnier, la singularité de la galerie. L'activité commerciale devait également bénéficier d'un nouveau souffle à travers la mise en valeur des cellules existantes, notamment celles des thermes, premier vecteur de développement d'activités touristique à Vittel.

En réhabilitant et valorisant ce patrimoine bâti remarquable, la ville de Vittel s'inscrivait dans une logique de développement économique durable. Si elle participait au dynamisme de son image, l'opération contribuait aussi et surtout au maintien d'emplois dans une zone rurale. En effet, fortement touchées par les mutations économiques notamment des secteurs de l'embouteillage des eaux minérales et du thermalisme, la ville de Vittel souhaite contrer la dévitalisation de son territoire et inverser la tendance pour mieux relever les défis de demain. A l'écart des grandes agglomérations et du sillon lorrain qui capte la majeure partie des sources de développement, Vittel constitue pourtant un réel pôle d'animation économique pour l'ensemble du canton de Vittel, à caractère rural.

À ce titre, les élus ont souhaité construire un projet de territoire porteur de développement pour l'économie, d'emplois pour la population. Le projet de rénovation de la galerie entre dans le cadre de cette politique de développement touristique et de valorisation du territoire et du patrimoine.

RETOMBÉES POUR LA COMMUNE

L'impact des travaux est non négligeable pour la population vittelloise : la galerie thermique, symbole majeur de l'activité thermique, contribue à leur identité et à leur sentiment d'appartenance. Visuellement, esthétiquement sans aucune mesure avec ce qu'elle était avant le commencement des travaux, la galerie renforce le sentiment de fierté qui anime les habitants dans leur rôle d'ambassadeurs.

Leur cadre de vie s'en trouve nettement amélioré. La rénovation de la galerie ouvre par ailleurs de nouvelles perspectives pour eux en termes de rencontres et d'animations. Déjà un lieu de vie apprécié des curistes et des vittellois, la galerie offre désormais de nouveaux horizons et redevient le lieu d'expositions, de conférences, de concerts où l'on prend plaisir à se retrouver. Une exposition relatant l'histoire de la galerie a été mise à disposition du public dans l'enceinte même de la galerie.

Au-delà des vittellois, ce sont les touristes qui fréquentent la station qui pourront profiter pleinement de ce nouvel espace urbanistique bénéficiant ainsi d'un éclairage approprié et attendu. Rendant la galerie plus attractive, les boutiques attenantes y voient l'opportunité de renouer avec une clientèle renouvelée. C'est ici l'attractivité de la station dans son ensemble qui est en jeu.

Avec la présence du Club MED (135 personnes employées) et de l'établissement thermal, les activités de la ville de Vittel sont en effet largement tournées vers le tourisme et chaque visiteur peut redécouvrir des éléments architecturaux enfouis depuis plus 70 ans.



PRÉSENTATION DES TRAVAUX

En 2013, les études confiées au cabinet **BEAUDOUIN-HUSSON** se sont appuyées sur 2 axes :

- Une recherche documentaire très fouillée sur l'histoire de la galerie thermale et plus largement sur l'ensemble du site constitué de la galerie elle-même reliant l'établissement GARNIER, les pavillons HÉPAR et GRANDE SOURCE, l'établissement thermal et les boutiques. Cette recherche a été réalisée en étroite collaboration avec la DRAC de Lorraine.
- Des sondages sur la structure existante permettant de vérifier l'état de conservation, notamment des éléments de la charpente métallique.

La galerie étant un monument historique inscrit, tous les travaux ont été programmés et exécutés sous le contrôle scientifique de l'État.



Fort de l'ensemble des données collectées, le maître d'œuvre a proposé, dans un premier temps et à la demande de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), une rénovation conforme au style hygiéniste des années 1930 (bâtiment en l'état 1930, dessiné à l'époque par les architectes Auguste Bluysen et Fernand César et marqué par le style Art Déco).

- **Version 1905** : Galerie à structure métallique avec des garde-corps métallique à la place des banquettes béton qui portent aujourd'hui les jardinières en bois. Les lignes architecturales des années 1900 sont très répandues en France et ne présentaient pas un intérêt particulier pour l'ABF.

- **Version 1930** : Les plafonds sont rhabillés d'une structure en bois, derrière lesquels il existe encore les poutres métalliques. Une partie des poutres métalliques a disparu et d'autres parties ont été modifiées avec la suppression de volutes, sûrement pour un problème d'encombrement, d'autres parties ont été renforcées. Les lignes architecturales des années trente sont des lignes épurés dite « architecture hygiéniste » que l'ABF souhaitait conserver. L'opération consistait aussi à rénover l'ensemble des cellules commerciales de la galerie.



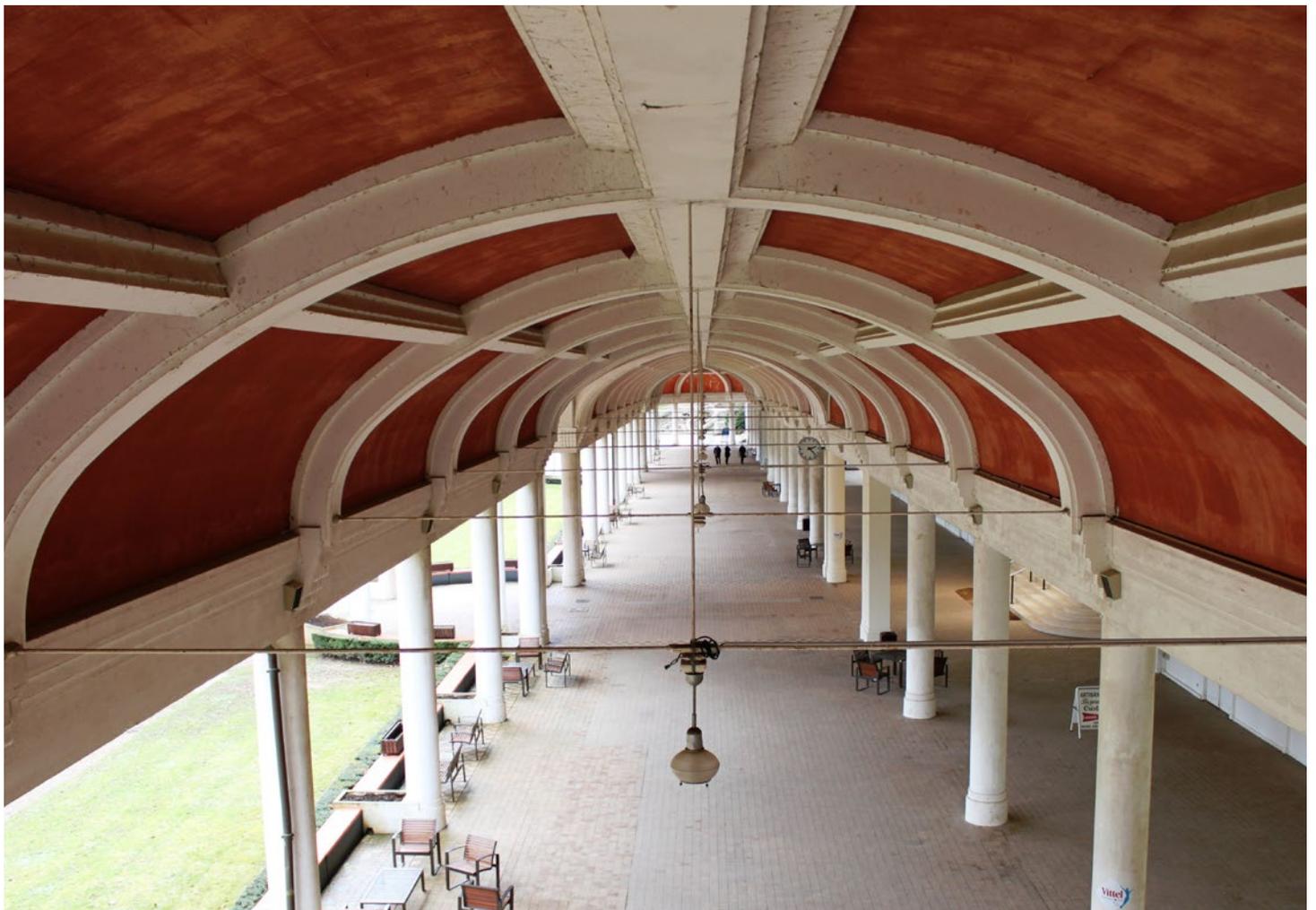
Les travaux initialement envisagés étaient les suivants :

- **Grande Galerie** : Sols et réseaux, éclairage, reprise béton et jardinière, plâtrerie, couverture zinguerie, traitement de l'humidité des murs, réfection des façades des boutiques, travaux de peinture.
- **Coupoles grande source** : couverture zinguerie, gros œuvre, peinture, métallerie.

Au démarrage de la première tranche en 2013, les travaux de démolition des staffs et de la couverture ont toutefois mis en valeur la magnifique charpente métallique construite en 1905. La rénovation de la toiture de la galerie débute, et les plaques de zinc originelles sont retirées afin de colmater les nombreuses fuites existantes. C'est lors de cette première tranche de travaux qu'ouvriers et architectes découvrent que l'armature art déco du

bâtiment en abrite une autre en parfait état : celle de « l'époque Charles Garnier ». Ils constatent également que les murs, sous treize couches de peinture, sont ornés de fresques mauresques, elles aussi vestiges de l'époque 1900. L'ensemble des acteurs de la réfection, stupéfaits de l'état de conservation de « l'armature Eiffel », décident alors de revoir leur copie et s'accordent unanimement pour rendre à la galerie son aspect « Modern style » au détriment du style art déco, qui ne sera conservé que sur la façade de l'édifice. **En accord avec l'ABF des Vosges, l'architecte a finalement restauré cette première tranche de la galerie thermique dans son style originel (1905 : Moderne Style et 1885 : Garnier, fresques mauresques).**

Dans un premier temps, l'opération a donc consisté, d'une part, à procéder au démontage complet de la couverture et des staffs pour permettre la vérification, les éventuelles consolidations et le



traitement de la charpente métallique et, d'autre part, à dégager les poteaux en fonte et les poutres métalliques enfouis dans le béton.

La seconde partie des travaux a été consacrée à la reconstitution de la couverture en écaille de zinc (pose de 3800 écailles sur la toiture), la restauration des ferronneries et des staffs restants, l'application des peintures aux teintes d'origine, la modernisation de la sonorisation ainsi que la mise en lumière de l'édifice (avec de l'éclairage à leds) ainsi que le démarrage de la restauration des fresques mauresques réalisées par Marcel JAMBON et Charles GARNIER à la fin du XIXème siècle.

En parallèle, pour l'information de tous, afin d'animer, d'expliquer et de valoriser les travaux, une exposition relatant l'histoire de la Galerie Ther-

male et la rénovation envisagée a été mise en place courant 2013. Elle a été accompagnée d'un appel à souscription populaire afin de financer ces importants travaux avec une particularité notable : pour un don de 10 €, chaque donateur achetait virtuellement une écaille de la nouvelle couverture.

Par ailleurs, en témoignage de l'époque 1900, le projet a été complété par une réhabilitation des fresques mauresques datant de cette période ainsi que par l'exposition d'un poteau en fonte extrait de la structure d'origine. Ces travaux ont démarré en décembre 2014 et se sont poursuivis jusqu'en mai 2015.

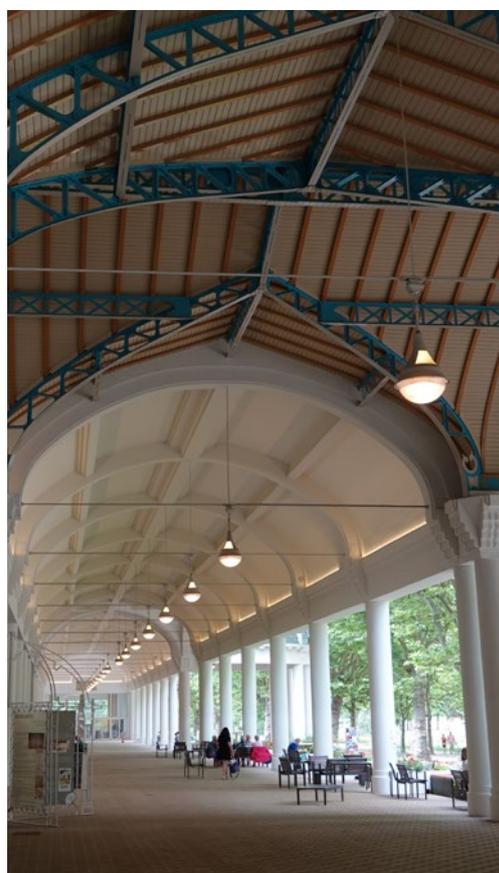
La première tranche des travaux a concerné les travées 1 à 5.

Pendant les travaux, deux visites par semaine et 12 conférences ont été organisées et ouvertes aux Vittellois, aux touristes, aux curistes, et aux écoliers pour permettre à chacun de découvrir les métiers du patrimoine et d'apprécier l'évolution de ces travaux. Ces opérations de communication se prolongeront avec en plus la projection d'un diaporama réalisé par la maison du patrimoine.

Ces différentes tranches ont été accompagnées par la Fondation du Patrimoine et le lancement de souscriptions populaires qui ont permis de récolter 38 000 € lors de la première tranche, et 17 000 € à l'occasion de la seconde tranche.

Les vittellois ont été invités à venir découvrir les toits de la galerie lors de visites organisées en début d'année.

Les travées 6 à 12 ont fait l'objet d'une deuxième tranche en 2015/2016 et les travées 13 à 20 ont fait l'objet de la troisième tranche dès novembre 2018 achevée courant août 2019. Comme prévu, ces travaux ont consisté notamment en une réfection de la toiture, un traitement de l'humidité des murs, une reprise des bétons et plâtrerie et la réalisation des peintures.



ENTREPRISES INTERVENUES SUR LE CHANTIER

MAÎTRISE D'ŒUVRE	
BEAUDOIN HUSSON Architectes	3 rue de la Monnaie 54000 NANCY
TOUZANNE ET ASSOCIÉS Economistes de la construction	32, avenue des Erables 54180 HEILLECOURT
BET STRUCTURE C&E Ingénierie	27 rue de l'Ambroisi 75012 PARIS
INEX Bureau d'études techniques Fluides	2 rue Rabelais 93100 MONTREUIL
DEKRA Contrôleur technique	
CS BTP Coordonnateur Hygiène et Sécurité	9 bis rue des Censes 5110 WARMERIVILLE
TOUZANNE ET ASSOCIÉS Ordonnancement, pilotage et coordination	

RÉALISATION DES TRAVAUX	
Structure métallique / serrurerie	
LES METALLIERS LORRAINS	13 Rue Alfred Krug 54000 Nancy
BRETON INDUSTRIE SAS Sous-traitant	16 rue de la Côte Grise 54410 LANEUVEVILLE-DE- VANT-NANCY
entreprise FLB Sous-traitant	6 rue des Coteaux - BP 50119 HEILLECOURT CEDEX
Couverture - étanchéité	
SAS COANUS	6 rue de Lorraine 88150 IGNEY
PIERRE B SAS Sous-traitant	13 rue des chaudronniers 88190 GOLBEY
Staff plâtrerie	
STAFF DECORATIF Tranches 1 et 2	504 Avenue du G ^{al} de Gaulle 92140 CLAMART
LA CORNICHE STAFF Tranche 3	215 rue Créqui 69003 LYON 3ème
Peinture	
NICOLETTA-FANTONI	530 Rue de la Division Leclerc 88800 Vittel
Electricité	
CITEOS	12 Chemin de la Mare aux Fées 88000 CHANTRAINE
Fresque murale	
Laurence BLONDAUX	Les Echargelaux 71400 ANTULLY



COÛT DE L'OPÉRATION

TRANCHE 1 (2013 à 2015)			
DÉPENSES		FINANCEMENTS	
Désignation	Montant HT	Financeurs	Montant
Travaux	1 015 510,10 €	FNADT - Section Générale	376 056,68 €
CSPS	1 665,00 €	Région Grand Est	390 000,00 €
CT	2 850,00 €	Conseil Général	102 961,00 €
Maîtrise d'œuvre	127 190,41 €	Réserve parlementaire - Ministère de l'Intérieur	10 000,00 €
Fresques	85 075,00 €	Ville de Vittel	368 083,26 €
Sondages préalables	14 810,43 €	dont Souscription populaire avec la Fondation du Patrimoine	38 212,85 €
TOTAL dépenses	1 247 100,94 €	TOTAL financements	1 247 100,94 €

TRANCHE 2 (2015-2016)			
DÉPENSES		FINANCEMENTS	
Désignation	Montant	Financeurs	Montant
Travaux	1 011 362,97 €	Etat - DRAC	193 155,00 €
CSPS	1 234,75 €	Région Grand Est	177 907,00 €
		Conseil Départemental	48 419,93 €
Maîtrise d'œuvre	124 289,80 €	Ville de Vittel dont Souscription populaire avec la Fondation du Patrimoine	717 405,59 € 17 869,00 €
TOTAL dépenses	1 044 838,38 €	TOTAL financements	1 044 838,38 €

TRANCHE 3 (2018-2019)			
DÉPENSES		FINANCEMENTS	
Désignation	Montant	Financeurs	Montant
Travaux	1 049 867,93 €	Etat - DRAC	172 567,00 €
Maîtrise d'œuvre	122 346,84 €	Etat - FSIL - Contrat de ruralité	118 712,00 €
		Région Grand Est	188 953,00 €
Coordination SPS	1 330,25 €	Département des Vosges	90 000,00 €
		Ville sur fonds propres et emprunts bancaires	603 313,02 €
TOTAL	1 173 545,02 €	TOTAL	1 173 545,02 €



RÉNOVATION DE LA GALERIE THERMALE

RÉCAPITULATIF 2013-2019

DÉPENSES	
DÉSIGNATION	MONTANT HT
Travaux	3 176 626,43 €
CSPS	4 230,00 €
CT	2 850,00 €
Maîtrise d'œuvre	373 827,05 €
TOTAL dépenses	3 457 648,05 €

FINANCEMENTS	
FINANCEURS	MONTANT
Etat FNADT - Section Générale	376 056,68 €
Etat _ FSIL	118 712,00 €
Etat DRAC	365 722,00 €
Région Grand Est	756 860,00 €
Conseil départemental	241 380,93 €
Réserve parlementaire	10 000,00 €
Ville de Vittel	1 688 801,87 €
dont Souscription populaire avec la Fondation du Patrimoine	56 081,85 €
TOTAL financements	3 457 648,05 €



Contact presse

Claudie MORIN ANTOINE // Tél 03 29 08 88 49 - 06 88 14 38 87

Céline BENTO // Tél 03 29 08 04 38